

# Communiqué du Conseil d'Etat

---

17 mai 2017

La version Internet fait foi



# Sommaire

---

Genève-Confédération .....	4
Rencontre avec la députation genevoise aux Chambres fédérales .....	4
Genève.....	5
Budget 2018 et planification financière quadriennale au cœur de l'agenda du Conseil d'Etat .....	5
Nominations .....	6
Deux nouvelles directrices aux Transports publics genevois .....	6
Entrée en vigueur de loi.....	7
Agenda des invitations à la presse .....	8

# Genève-Confédération

---

## **Rencontre avec la députation genevoise aux Chambres fédérales**

Comme de coutume en prévision de la [session](#) d'été du parlement fédéral, qui se tiendra du 29 mai au 16 juin prochains, le Conseil d'Etat a rencontré ce jour les membres de la députation genevoise aux Chambres fédérales dans le cas d'un déjeuner de travail.

Cette entrevue a notamment donné lieu à un état de situation des travaux relatifs au [Projet fiscal 17](#) (ex-RIEIII). Il a également été question de l'[initiative parlementaire « Amender le régime de financement des soins »](#), du [postulat « Possibilités de remplacer le système actuel de gestion en matière d'admission de médecins »](#), ou encore du financement des soins de longue durée.

## **Budget 2018 et planification financière quadriennale au cœur de l'agenda du Conseil d'Etat**

Le Conseil d'Etat a entamé ce jour l'examen détaillé de la situation financière du canton, dans le cadre de l'avancement du processus d'élaboration du projet de budget 2018 ainsi que de l'actualisation du plan financier quadriennal 2018-2021.

A partir des prévisions de besoins exprimés par les départements pour les diverses politiques publiques, le Conseil d'Etat doit encore effectuer un important travail d'analyse et d'arbitrage. Les trois prochaines séances du collège seront consacrées dans leur majeure partie à ce travail, qui se poursuivra de manière intensive tout au long des semaines à venir, nécessitant également de suivre de très près l'évolution des perspectives conjoncturelles et leur influence sur les estimations de recettes fiscales.

L'objectif du Conseil d'Etat demeure l'assainissement des finances publiques cantonales à court et moyen terme, sans renoncement aux investissements indispensables au développement du canton.

*Pour toute information complémentaire : M. François Longchamp, président du Conseil d'Etat, en contactant Mme Florence Noël, directrice communication et information, PRE, ☎ 022 327 90 80 ou 079 343 16 54.*

# Nominations

## Deux nouvelles directrices aux Transports publics genevois

Le Conseil d'Etat a approuvé la nomination de Mme **Sheba Corti** en qualité de directrice des ressources humaines des Transports publics genevois (TPG), sur proposition de leur conseil d'administration. Elle prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Agée de 45 ans, Mme Corti est de nationalité suisse et domiciliée dans le canton de Genève. Elle est titulaire d'un master en droit de l'Université de Neuchâtel, ainsi que d'une spécialisation en droit international des droits de l'homme réalisée à l'Université d'Essex. Elle est également au bénéfice d'un *Master of Advanced Studies* en gestion des ressources humaines et des carrières de l'Université de Genève.

Mme Corti est actuellement directrice des ressources humaines du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture du canton de Genève depuis 2014.

Elle a occupé par le passé cette même fonction auprès des Transports publics fribourgeois (2008-2014). Elle a effectué également une partie de sa carrière au sein du Comité International de la Croix-Rouge, où elle a pris part à plusieurs missions à l'étranger (2002-2007).

Les compétences professionnelles de Mme Corti, son expérience du service public et sa connaissance du domaine des transports se présentent comme autant de qualités nécessaires pour accompagner l'établissement public dans son développement.



Le Conseil d'Etat a par ailleurs approuvé la nomination de Mme **Sophie Heurtault Malherbe** en qualité de directrice financière des TPG, sur proposition de leur conseil d'administration. Elle prendra ses fonctions à la tête du domaine Finances & gestion le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Agée de 44 ans, Mme Heurtault Malherbe est de nationalité suisse et domiciliée dans le canton de Genève. Elle est titulaire d'un brevet de technicien supérieur en comptabilité et gestion, d'un diplôme d'études comptables et financières ainsi que d'un diplôme d'expert en finance et *controlling*.

Mme Heurtault Malherbe occupe la fonction de directrice financière de la Ville de Genève depuis 2010. Elle a assumé par le passé la même responsabilité au sein du département des constructions et des technologies de l'information de l'Etat de Genève (2007-2010), où elle a été cheffe du service de la comptabilité (2005-2006) après avoir travaillé pour la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (2006-2007).

Son expertise de directrice financière, ses capacités managériales, son expérience du service public se veulent autant d'atouts dans l'accomplissement d'une responsabilité essentielle pour l'établissement public.

*Pour toute information complémentaire : M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat, en contactant M. Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, DETA, ☎ 079 417 09 69, ou Mme Anne Hornung-Soukup, présidente du conseil d'administration des TPG, ☎ 079 279 29 86.*

# Entrée en vigueur de loi

---

Le Conseil d'Etat a arrêté l'entrée en vigueur de la loi suivante :

Loi	AUTEUR DU PL INITIAL	ENTRÉE EN VIGUEUR
<a href="#">Loi du 24.02.2017 modifiant la loi sur les chiens (LChiens) (M 3 45) (L11624)</a>	Conseil d'Etat	Samedi 20 mai 2017 (lendemain de la parution de l'arrêté dans la <a href="#">Feuille d'avis officielle</a> ).

*Le lien hypertexte vers la loi sera activé le jour de la parution de l'arrêté dans la [Feuille d'avis officielle](#).*

# Agenda des invitations à la presse

---

*Sous réserve de modifications*

<b>DATE</b>	<b>SUJET</b>	<b>LIEU</b>	<b>DPT</b>	<b>CONTACT</b>
8 juin 10h30	Bilan annuel 2016 du DALE	Pavillon Sicali 45, route des Acacias 1227 Les Acacias	DALE	Rafaèle Gross ☎ 022 327 94 24 ou 076 313 01 25
20 juin 11h45	Stratégie d'aménagement des lieux de vie nocturnes, culturels et festifs	DIP, salle de conférence 2 6, rue de l'Hôtel-de-Ville	DALE DIP	Rafaèle Gross, ☎ 076 313 01 25 Pierre-Antoine Preti ☎ 079 754 25 90